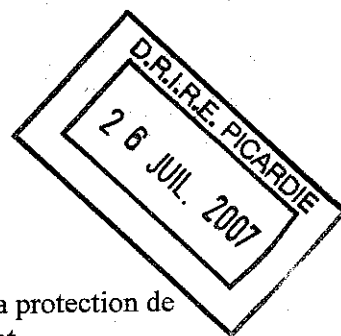




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



PREFECTURE DE L'OISE

Installations classées pour la protection de
l'environnement

Déclaration de changement d'exploitant

Récépissé du 20 juillet 2007

LE PREFET DE L'OISE
Officier de la Légion d'Honneur

Vu l'ordonnance 2000.914 du 18 septembre 2000 relative à la partie législative du code de l'environnement ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le décret 53.578 du 20 mai 1953 modifié et complété fixant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement ;

Vu le décret 77.1133 du 21 septembre 1977 modifié pris pour l'application des dispositions relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement, reprises au code de l'environnement, livre V, titre I^{er}, notamment son article 34 ;

Vu l'acte administratif du 9 janvier 2006 réglementant le fonctionnement de l'établissement exploité à Villers-Saint-Paul par le Syndicat mixte de la vallée de l'Oise ;

Vu la déclaration de changement d'exploitant souscrite le 30 juin 2007 par Monsieur le président de la société ESIANE ;

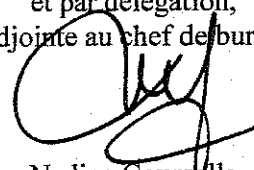
DONNE RECEPISSE

à Monsieur le président de la société ESIANE de sa déclaration de changement d'exploitant susvisée.

Les conditions de fonctionnement de l'établissement, imposées au prédécesseur en nom, restent applicables.

Fait à Beauvais, le 20 juillet 2007

pour le préfet
et par délégation,
l'adjoite au chef de bureau,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Nadine Courseille', written over the text 'l'adjoite au chef de bureau,'.

Nadine Courseille